

6^{ème} Sens Retail

SAS au capital de 1 000 €

30 Quai Claude Bernard

69007 Lyon

801 626 193 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2026

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de 1 094 770,47 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Anne-Sophie Targe

6^{ème} Sens Retail

SAS au capital de 1 000 €

30 Quai Claude Bernard

69007 Lyon

801 626 193 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Anne-Sophie Targe

Anne-Sophie Targe

✓ Certifié par ✱ youtrust

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS RETAIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 30 Quai Claude Bernard		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 0 1 6 2 6 1 9 3 0 0 0 2 4			Néant ☐ *
		Exercice N clos le 31 12 2025	
		N-1 31 12 2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM	
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS RETAIL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 100	1 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 839 552	1 812 424
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 094 770	27 128
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 936 422	1 841 652
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 334	75 334
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 334	75 334
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 006 885	17 791 583
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	39 207 679	39 382 354
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	277 304	441 504
	Dettes fiscales et sociales	DY	486 869	301 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	776 457	247 216
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	376 973	184 369
	TOTAL (IV)	EC	58 132 167	58 348 692
	Écarts de conversion passif* et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	61 143 924	60 265 678
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	44 991 978	45 813 254
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 900 000	5 223 373

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS RETAIL		Exercice N				Néant	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	341 233	FB	341 233	262 417	
	Production vendue { Biens* Services*	FD		FE			
		FG	2 016 110	FH	2 016 110	1 987 742	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 357 344	FK	2 357 344	2 250 159	
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation				5 593	7 500	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				49 597	80 041	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
	Autres produits (1) (11)				8	23 674	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	2 412 542	2 361 374
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	798 274	2 338 994
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(514 146)	(2 100 884)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 406 523	1 541 638
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	205 224	154 054
	Salaires et traitements*				FY	284 625	310 308
	Cotisations sociales (10)				FZ	120 763	118 521
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* (14) - dotations aux dépréciations				GA	27 180	27 106
					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	97 119	49 597
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI		
	Autres charges (12)				GE	504	352
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	2 426 066	2 439 685
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(13 525)	(78 311)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	26 803	15 367
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 830 098	3 416 721
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 994	817
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	3 832 093	3 417 537
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 569 962	2 711 674
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	2 569 962	2 711 674
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 262 131	705 864
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 221 803	612 185

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000090 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS RETAIL				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	45 170	21 696	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)		HH		618 288	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	45 170	(596 592)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	172 203	(11 534)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 289 805	5 800 608	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 195 034	5 773 480	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 094 770	27 128	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
(2) Dont { produits de locations immobilières		HY	1 570 971	1 083 891	
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *		HP			
{ - Crédit bail immobilier		HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	721 292	910 023	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 833 290	1 729 234	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		10 224	
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11					
dont cotisations Madelin A10					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUIT SUR EXERCICES ANTERIEURS				45 170	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-9 du PCG**.
- Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite sont :

STOCKS MARCHANDISES:

Le stock de marchandises correspond à la valorisation des biens immobiliers acquis en vue de leur revente. Ces biens sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ce coût intègre:

- le prix d'acquisition des biens

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- les frais d'acquisition
- les taxes relatives aux constructions (TA, ...)
- le coût des travaux de rénovation
- les honoraires techniques (géomètres, architectes, bureaux d'études ...)
- TVA non récupérable
- tout autre frais directement rattachable à la mise en service du bien

FRAIS FINANCIERS

La société n'a pas opté pour l'intégration du coût des emprunts dans le coût de revient des biens.

DEPRECIATION DES STOCKS

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC n°2022-06.

Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- le redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel : désormais, seuls les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel peuvent y être inscrits ;
- la suppression des transferts de charges : désormais, les opérations correspondantes doivent être enregistrées selon leur nature, dans des comptes spécifiques ;
- la modification du plan de comptes et la modernisation des modèles d'états financiers.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-I)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	135 900			135 900
Mobilier	14 148			14 148
Immobilisations financières				
Participations	38 418			38 418
Autres immobilisations financières	4 166			4 166
TOTAL	192 632			192 632

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	27 106	27 180		54 286
TOTAL	27 106	27 180		54 286

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions - Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours		97 119		97 119
Créances	146 053		49 597	96 456
TOTAL	146 053	97 119	49 597	193 575

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

Néant

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Néant

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport		27 180		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		27 180		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	135 900			
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier	14 148			
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	38 418			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	4 166			
TOTAL GENERAL	192 632			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport	27 180		54 286
Matériel de bureau et matériel informatique			
Mobilier			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	27 180		54 286

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Non concerné

Fonds commercial

Non concerné

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant

6^{ème} SENS RETAIL
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 1 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



MAZA SIMOENS
Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE

6^{ème} SENS RETAIL

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 1 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de la société 6^{ème} SENS RETAIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par **l'Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS RETAIL** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes qui expose l'incidence du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne **les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins-Pierre-Bénite,
Le 25 juin 2026**

**MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes**

Benjamin SCHLICKLIN



BILAN ACTIF

FIFTY BEES

Commissaires
aux Comptes

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	150 048	54 286	95 762	122 942	27 180	22.11
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	38 418		38 418	38 418		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 166		4 166	4 166		
	Total de l'actif immobilisé (III)	192 632	54 286	138 346	165 526	27 180	16.42
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	37 311 788	97 119	37 214 669	36 797 642	417 027	1.13
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 700 062	96 456	1 603 606	1 229 827	373 778	30.39
	Autres créances	21 562 938		21 562 938	21 504 407	58 531	0.27
	Charges constatées d'avance	15 636		15 636		15 636	
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres				90 000	90 000	100.00
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	608 729		608 729	478 277	130 452	27.28
	Total de l'actif circulant (IV)	61 199 153	193 575	61 005 578	60 100 153	905 426	1.51
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	61 391 785	247 861	61 143 924	60 265 678	878 246	1.46

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF



PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000		1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	1 100		1 100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 839 552		1 812 424		27 128	1.50
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 094 770		27 128		1 067 643	NS
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total des capitaux propres (I)		2 936 422		1 841 652		1 094 770	59.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total autres fonds propres (I bis)							
PROVISIONS	Provisions pour risques	75 334		75 334			
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	75 334		75 334			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 006 885		17 791 583		784 698	4.41
	Emprunts et dettes financières diverses	39 207 679		39 382 354		174 675	0.44
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 304		441 504		164 200	37.19
	Dettes fiscales et sociales	486 869		301 666		185 203	61.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	776 457		247 216		529 241	214.08
	Produits constatés d'avance	376 973		184 369		192 604	104.47
Total des dettes (III)		58 132 167		58 348 692		216 525	0.37
Ecarts de conversion passif (IV)							
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		61 143 924		60 265 678		878 246	1.46

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

44 991 978 45 813 254

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	341 233		341 233	262 417		78 817	30.03
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 016 110		2 016 110	1 987 742		28 368	1.43
Montant net du chiffre d'affaires	2 357 344		2 357 344	2 250 159		107 185	4.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			5 593	7 500		1 907	25.42
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			49 597	80 041		30 444	38.04
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			8	23 674		23 667	99.97
Total des Produits d'exploitation (I)			2 412 542	2 361 374		51 167	2.17
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises			798 274	2 338 994		1 540 719	65.87
Variation de stock			514 146	2 100 884		1 586 738	75.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			1 406 523	1 541 638		135 116	8.76
Impôts, taxes et versements assimilés			205 224	154 054		51 170	33.22
Salaires			284 625	310 308		25 682	8.28
Cotisations sociales			120 763	118 521		2 242	1.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 180	27 106		74	0.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			97 119	49 597		47 522	95.82
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			504	352		153	43.46
Total des Charges d'exploitation (II)			2 426 066	2 439 685		13 619	0.56
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			13 525	78 311		64 787	82.73
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			26 803	15 367		11 436	74.42

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	3 830 098		3 416 721		413 378	12.10
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 994		817		1 178	144.20
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	3 832 093		3 417 537		414 555	12.13
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	2 569 962		2 711 674		141 712	5.23
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	2 569 962		2 711 674		141 712	5.23
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 262 131		705 864		556 267	78.81
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 221 803		612 185		609 618	99.58
Produits exceptionnels (VII)	45 170		21 696		23 474	108.20
Charges exceptionnelles (VIII)			618 288		618 288	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	45 170		596 592		641 762	107.57
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	172 203		11 534		183 737	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	6 289 805		5 800 608		489 197	8.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 195 034		5 773 480		578 446	10.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 094 770		27 128		1 067 643	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 721 292 910 023
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées 1 833 290 1 729 234

SAS 6EME SENS RETAIL

30 Quai Claude Bernard

69007 Lyon

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FIFTY BEES

★ Commissaires
aux Comptes ★

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-9 du PCG**.
- Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite sont :

STOCKS MARCHANDISES:

Le stock de marchandises correspond à la valorisation des biens immobiliers acquis en vue de leur revente. Ces biens sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ce coût intègre:

- le prix d'acquisition des biens

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- les frais d'acquisition
- les taxes relatives aux constructions (TA, ...)
- le coût des travaux de rénovation
- les honoraires techniques (géomètres, architectes, bureaux d'études ...)
- TVA non récupérable
- tout autre frais directement rattachable à la mise en service du bien

FRAIS FINANCIERS

La société n'a pas opté pour l'intégration du coût des emprunts dans le coût de revient des biens.

DEPRECIATION DES STOCKS

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC n°2022-06.

Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- le redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel : désormais, seuls les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel peuvent y être inscrits ;
- la suppression des transferts de charges : désormais, les opérations correspondantes doivent être enregistrées selon leur nature, dans des comptes spécifiques ;
- la modification du plan de comptes et la modernisation des modèles d'états financiers.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	135 900			135 900
Mobilier	14 148			14 148
Immobilisations financières				
Participations	38 418			38 418
Autres immobilisations financières	4 166			4 166
TOTAL	192 632			192 632

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	27 106	27 180		54 286
TOTAL	27 106	27 180		54 286

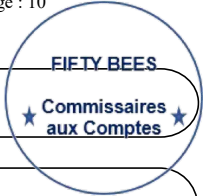
ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions - Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours		97 119		97 119
Créances	146 053		49 597	96 456
TOTAL	146 053	97 119	49 597	193 575



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

Néant

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

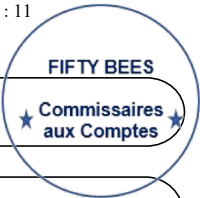
Néant

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport		27 180		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		27 180		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Néant



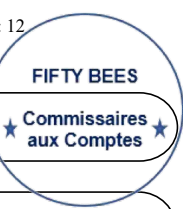
ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	135 900			
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier	14 148			
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	38 418			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	4 166			
TOTAL GENERAL	192 632			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport	27 180		54 286
Matériel de bureau et matériel informatique			
Mobilier			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	27 180		54 286

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Non concerné

Fonds commercial

Non concerné

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant

Informations relatives aux filiales et participations

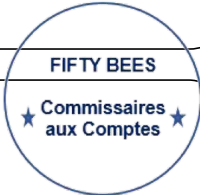
(Art. 832-5)

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										FIFTY BEES ★ Commissaires aux Comptes
- SNC LA BELLE ET LE CLOCHARD	284 148	99.90	999	999	1 228 140			75 114		
- SNC OLAZ	3 071 034	99.90	999	999	6 513 915		11 053 149.00	3 603 729.00	3 040 324	
- SCI KEYS SEVRES	37 896	99.00	990	990	231 325		55 815	10 335		
- SNC LE VEILLEUR DE PIERRE	57 683	95.00	950	950	4 702 521		360 896	57 269		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			3 938	3 938	12 675 901				3 040 324	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
- SNC NEW STREET	32 659	50.00	500	500	327 509		40 701	32 659	16 329	
- SNC CARTERET	27 376	50.00	500	500	3 850 921			27 376	13 037	
- SNC RATATOUILLE	54 551	48.00	480	480	906 002		390 837	54 511	68 483	
- SAS 6EME SENS ASSET	26 065	33.00	33 000	33 000			87 882	4 205		
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations			34 480	34 480	5 084 432				39 117	
C. Total des filiales et des participations (A + B)			38 418	38 418	17 760 333				3 079 441	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice			
Montant à l'ouverture de l'exercice		38 418.00	
Montant à la clôture de l'exercice		38 418.00	

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

		Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
				Augmentation	Diminution
Marchandises	TOTAL IV	37311788	36797642		
TOTAL (I+II+III+IV)		37311788	36797642		

Dépréciations des stocks et en-cours

		Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises	TOTAL IV	97 119-		comparaison avec l'inventaire
TOTAL (I+II+III+IV)		97 119-		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	4 166		4 166
Créances de l'actif immobilisé	4 166		4 166
Clients douteux ou litigieux	115 747	115 747	
Autres créances clients	1 584 315	1 584 315	
Taxe sur la valeur ajoutée	641 372	641 372	
Divers état et autres collectivités publiques	1 514	1 514	
Groupe et associés	20 809 732	20 809 732	
Débiteurs divers	110 320	110 320	
Créances de l'actif circulant	23 263 000	23 263 000	
Charges constatées d'avance	15 636	15 636	
TOTAL	23 282 802	23 278 636	4 166

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	Charges copropriété IT26	01/01/2026

- CAPITAUX PROPRES -
(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Titres	10.00	100			100

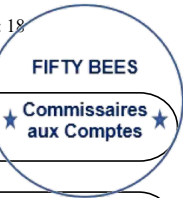
Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	100	10.00	
TOTAL	100		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	1 100			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 812 424	27 128		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	27 128	27 128-		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 841 652	0-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				1 100
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				1 839 552
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 179 749		1 094 770
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Total des capitaux propres		1 179 749		2 936 422
----------------------------	--	-----------	--	-----------

- ACTIONS PROPRES -
(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -
(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	75 334				75 334
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	75 334				75 334

Passifs éventuels

Néant

- PRÉCISIONS SUR LES PROVISIONS SIGNIFICATIVES ET CERTAINS PASSIFS -
(Art. 832-14)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions significatives

Pour les risques et charges provisionnés pour des montants individuellement significatifs, une information est fournie sur :

1. la nature de l'obligation et l'échéance attendue des dépenses provisionnées ;
2. les incertitudes relatives aux montants et aux échéances de ces dépenses, et si cela s'avère nécessaire pour donner une information adéquate, les principales hypothèses retenues sur les événements futurs pris en compte pour l'estimation ;
3. le montant de tout remboursement attendu en indiquant, le cas échéant, le montant de l'actif comptabilisé pour celui-ci.

Néant

Passifs non comptabilisés en application de l'article 322-4

Dans le cas exceptionnel où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, les informations suivantes sont fournies :

4. la description de la nature de ce passif ;
5. l'indication des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources.

Néant

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 577 909	197 998	614 490	2 765 421
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	13 428 976	3 668 698	3 385 061	6 375 217
Emprunts et dettes financières divers	615 182	615 182		
Fournisseurs et comptes rattachés	277 304	277 304		
Personnel et comptes rattachés	4 450	4 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 859	21 859		
Impôts sur les bénéfices	160 669	160 669		
Taxe sur la valeur ajoutée	294 802	294 802		
Autres impôts taxes et assimilés	5 089	5 089		
Groupe et associés	38 592 496	38 592 496		
Autres dettes	776 457	776 457		
Produits constatés d'avance	376 973	376 973		
TOTAL	58 132 167	44 991 978	3 999 551	9 140 638
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 084 291			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 252 687			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Produits constatés d'avance	Loyers 1T2026	01/01/2026

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	133 055
Autres créances	3 047 199
TOTAL	3 180 254

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 153
Emprunts et dettes financières diverses	413
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 050
Dettes fiscales et sociales	8 503
Autres dettes	592 066
TOTAL	694 185

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit sur exercices antérieurs	45 170	77200000
- (Annulation provision devenue sans objet		
TOTAL	45 170	

- MODIF. DE LA LÉGISLATION FISCALE POSTÉRIEURE À LA DATE DE CLÔTURE -

(Art. 833-1)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Néant

- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES -

(Art. 834-2)

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
Hypothèques + PPD prêts	16 945 733
TOTAL	16 945 733

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements hors bilan - complément relatif aux entités liées	Montant à la clôture de l'exercice	Dont consentis à des entités liées
(dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Autres engagements		
Hypothèques + PPD prêts	16 945 733	
TOTAL	16 945 733	

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Néant

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de 4 personnes , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 25/06/2026
6EME SENS INVESTISSEMENT